



**ST-PIERRE
D'ENTREMONT
SAVOIE**

Compte-rendu du Conseil de hameaux Les Courriers, la Fracette, le Cozon, les Ciseaux, les Moulins, les Panières, le Pont-du-Lac, le Carneret, chez Joubert, les Teppaz

13 mai 2023 14h

Présent-e-s : Jean Albert (Habitant-relais, Les Courriers), Chantal Thievenaz (Habitante-relais, La Fracette), Alix Isaac (Les Courriers), Albane Geslin (Conseillère municipale), Antoine Musy (Conseiller municipal)

Excusé-e-s : M et Mme Martin (La Fracette), Jean-Yves André (La Fracette), Raoul Offredi (La Fracette), Eveline Krezcanik (La Fracette), Pascal et Brigitte Thievenaz (La Fracette), David Goujeau et Céline Boitton (La Fracette), Louis Bocchino (La Fracette), Elisabeth Braure (La Fracette), Marie-Thérèse et Paul Vincent (La Fracette)

Préambule sur la diffusion des informations : Une liste de diffusion a été créée en 2021 par Alix Isaac pour compiler les adresses courriel des habitants. Elle doit être complétée avec les coordonnées des habitants intéressés. Toute personne souhaitant recevoir les informations liés aux conseils de hameau par courriel sont invités à lui écrire à cette adresse : isaac@gresille.org

Le compte-rendu du dernier conseil de hameau (automne 2022) a été pris par Alix et se trouve sur son cloud consultable à cette adresse : <https://nuage.gresille.org/index.php/s/8KLMmzfkLCQA6Rf> . Il ne s'agit pas forcément de la dernière version car Mathilde Loiseau, ancienne conseillère municipale animatrice, ne l'avait pas finalisé.

1. Questions relatives aux hameaux.

La question de la diffusion de l'information se pose au vu de la participation au conseil. Albane Geslin rappelle que l'information est disponible sur le site internet depuis 4 mois et a été rappelée deux fois dans les Clés de la Tour et l'infolettre. Chantal Thievenaz rapporte que certain-e-s habitant-e-s considèrent que leur participation est vaine car les choses demandées n'évoluent pas. Martine Albert évoque la question de la thématisation des conseils qu'elle trouvait intéressante car cela apportait des renseignements intéressants. Albane Geslin précise que des avis contraires ont été rapportés auprès des élus : beaucoup de personnes étaient parfois lassées.

Sur les dossiers en cours, Albane Geslin rappelle les difficultés à trouver des solutions pour la question de la vitesse. Elle suggère l'installation de panneaux. Antoine Musy évoque la possibilité pour les habitant-e-s de participer activement à un travail paysager autour de la chaussée (mobilier, fleurissement, etc.) afin de réduire la perspective des conducteurs. Il s'agit d'une solution aujourd'hui couramment utilisée pour réduire « naturellement » la vitesse.

Chantal Thievenaz évoque la question de la mise en sens unique de la route de la Fracette pour limiter la vitesse et le trafic. La problématique se pose notamment pour les véhicules de chantier. Le phénomène est essentiellement le fait d'habitant-e-s de la Fracette, mais également depuis quelques temps de non résidents du fait du développement important des locations touristiques dans le hameau.

Jean et Martine Albert abordent les difficultés du croisement entre la route départementale et la route des Courriers lorsqu'on tourne à gauche. Alix Isaac ajoute que le parking de la pêche à la truite est un peu chaotique et dangereux. Un traitement de ce secteur (limitation de vitesse, marquage) doit être réfléchi. Jean Albert fait remarquer qu'il n'y pas de panneau « Impasse » sur la montée aux

Courriers, ce qui induit certains touristes en erreur. Il note par ailleurs qu'il n'y plus de place en bas de la route des Courriers pour laisser les voitures lorsqu'on ne peut pas monter du fait de la neige.

Sur le déneigement, Alix indique qu'à la suite d'une remarque sur le stockage de la neige dans son jardin, le conducteur de chasse neige semble vexé et ne déneige plus le parking communal.

Chantal Thiévenaz rappelle que la question des voitures ventouses à la Fracette n'est pas réglée. Antoine Musy et Albane Geslin informent que la question est en train d'être traitée par la mairie.

Jean Albert se plaint du bruit des motos qui remonte beaucoup sur les Courriers.

Sur la question du transport, Antoine Musy évoque le projet de mobilité solidaire : une réflexion est menée sur le développement, à l'échelle de la vallée, d'un service de transport solidaire. L'idée ? S'équiper d'un ou deux minibus 9 places pouvant être conduits par une équipe de bénévoles afin de répondre à des besoins de transport spécifiques : descente au marché de Saint-Laurent-du-Pont le jeudi, des Echelles le mardi, ramassage pour le spectacle et le cinéma, transporter les enfants lors des activités périscolaires, etc.

Antoine Musy rappelle l'existence du groupe de covoiturage sur Signal : le groupe de covoiturage continue de se développer. L'application « Signal » peut être téléchargée gratuitement sur smartphone mais aussi sur ordinateur. L'utilisation est gratuite, seuls les trajets peuvent donner lieu à une indemnisation du conducteur fixée par un barème. Les agents de la maison France-Service sont formés pour aider les habitant·e·s en difficultés avec cet outil. En revanche, l'utilisation de ce système ne donne pas droit à la nouvelle « prime » covoiturage de 100€. Il faut pour cela utiliser des applications labellisées : Mobicoop, Blablacar, etc. Le groupe est particulièrement dynamique et la quasi-totalité des demandes de trajets en direction de Chambéry sont satisfaites.

Enfin, deux initiatives autour de l'auto partage sont évoquées :

- Du côté du Parc, une solution a été élaborée pour encadrer le partage de voiture entre voisins. Le Parc a contracté une assurance qui couvre les voitures partagées et propose un modèle de contrat de location entre particuliers. Tout est expliqué sur le site du Parc et les personnes intéressées peuvent contacter Antoine.
- La mairie se questionne sur l'acquisition d'un véhicule à mettre en autopartage via Citiz. Cela existe d'ores et déjà à Saint-Pierre-de-Chartreuse où les habitant·e·s peuvent réserver un minibus et bientôt un véhicule du Parc naturel. Ce système permet de louer un véhicule 24/7 à l'aide d'un badge. À titre d'exemple, pour les abonnés, la location d'une voiture type Clio pour une journée (6h30 à 17h30) et 100km coûterait autour de 60€ tout compris (même l'essence). Cette solution s'adresserait notamment aux personnes ayant besoin ponctuellement d'un véhicule supplémentaire (en remplacement d'un second véhicule) et aux touristes. Afin de maximiser l'impact, les autres communes seront invitées à s'équiper également afin d'avoir progressivement un maillage de véhicule sur le territoire.

La question des panneaux d'affichage est ensuite abordée. Celui de la Fracette est très abimé. Il doit être déplacé sur le mur de la maison de Chantal Thiévenaz comme prévu lors du précédent conseil de hameaux.

Chantal Thiévenaz pose la question de l'entretien du local poubelle et de savoir à qui ça incombe. Elle note des incivilités. Sur les Courriers, le problème s'est aussi présenté plusieurs fois. À la fin des vacances, les poubelles sont surchargées.

Chantal Thiévenaz trouve que la vallée est moins festive depuis quelques temps. Elle déplore le manque de fête depuis la Covid.

Jean Albert demande qu'un bouton-poussoir soit mis sur la fontaine des Courriers pour donner accès à l'eau. Le bassin doit être réparé. La demande des randonneurs est forte.

Roue sur l'Egua sor : Chantal Thiévenaz trouve dommage qu'elle ne soit pas réparée et réinstallée. Antoine Musy trouverait pertinent que cela se fasse par le biais d'un chantier participatif.

Concernant le fleurissement, Chantal Thiévenaz est intéressée pour adopter des bacs à fleurs devant chez elle, notamment pour faire ralentir les voitures.

Martine Albert se demande d'où vient maintenant l'eau qui alimente les Courriers. Jean Albert se demande quand le raccordement avec le réservoir supérieur du Courriers sera fait par le syndicat des eaux. Une réponse sera apportée ultérieurement.

Alix Isaac aimerait que l'emplacement des poubelles en bas, maintenant que leur emplacement est fixé, soit matérialisé et embelli.

Au dernier CH, la question des traversées de la départementale par les randonneurs et les vélos de part et d'autre du pont a été posée. Alix Isaac ajoute que la matérialisation de pistes cyclables permettrait de faire ralentir les voitures. Albane propose de voir si la route peut être décorée comme au Col de Porte. Chantal Thiévenaz est intéressée pour la Fracette.

Jean Albert pose la question du panneau en bois « Les courriers » (juste avant la fontaine) qui devrait être entretenu.

2. Échanges sur les principaux sujets communaux et intercommunaux.

La rencontre se conclut sur un temps d'information sur les principaux points d'actualité municipale : la traversée du Bourg, le déploiement de la fibre optique et la date de réouverture de l'EMA. Sur ces principaux points, Antoine Musy et Albane Geslin apportent les éléments d'information à leur disposition.

- Les travaux de la traversée du bourg ont repris ; ils s'achèveront en 2023 devant la mairie + sécurisation des gradines, mais sans aménagement définitif ; en 2025 aura lieu l'enrochement dans la zone finale ; il est précisé que la mairie n'a pas encore tous les financements, en raison d'une augmentation des prix et d'une modification des modalités de subventions.

Concernant l'EMA, Différents diagnostics ont été réalisés. Les raisons de la fragilité du bâtiment sont maintenant partagées par tous. Les raisons étant multiples, il est nécessaire que les parties se mettent d'accord sur une répartition, une hiérarchie et un niveau d'importance des causes. Cela permettra de définir un niveau de responsabilité et de financement des réparations. Pour l'instant le choix de la réparation semble fortement probable. Nous n'avons pas encore de délai de réouverture.

- Suite à la réunion des assureurs au mois de juin, Le maire rédigera un article mis en ligne à ce sujet fin juin ; Pour ce qui est de la fibre, il est rappelé que la mairie n'a pas connaissance du programme d'intervention de Constructel (plus précisément des sous-traitants de cette entreprise). La fin des travaux de branchement avant septembre ; le raccordement de chaque maison dépend des propriétaires.

En conclusion, Chantal Thiévenaz et Alix Isaac proposent, en lieu et place d'un second conseil de hameaux cette année, un temps plus festif qui permette aussi de diffuser de l'information, en fin d'été ou à l'automne. Les habitants-relais et les animateurs-élus prendront contact pour fixer une date.

Version relue par le maire